



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL  
Yvelines • Hauts-de-Seine

PROCES-VERBAL

# **COMITÉ D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**du**

**15 Novembre 2022**

**État de présence**

**Représentants de l'administration**

<b>TITULAIRES</b>	<b>Qualité</b>	<b>Présence</b>	<b>Vote</b>
Josette JEAN	Présidente de la commission Personnel, administration générale	X	X
Yves COSCAS	Vice-Président de la commission Personnel, administration générale		
Sophie DUJARDIN-JOSEPH-FRANCOIS	Cheffe du service interdépartemental des agréments et des adoptions	X	X
Grégory DEBOUT	Chef du service interdépartemental de l'archéologie préventive	X	X
Pierre NOUGAREDE	Directeur du service interdépartemental de l'entretien et de l'exploitation de la voirie	X	X

<b>SUPLÉANTS</b>	<b>Qualité</b>	<b>Présence</b>	<b>Vote</b>
Nathalie PEREIRA	Membre de la commission Personnel, administration générale		
Benjamin VAN DEN BOSSCHE	Archéologue		
Mathilde DEPOIX	Responsable de l'équipe psycho-sociale, service des agréments et des adoptions		
Rita DEMBLON-POLLET	Membre de la commission Personnel, administration générale		
François GROS	Adjoint au Directeur du service interdépartemental de l'entretien et de l'exploitation de la voirie		
			<b>Votants : 4</b>

**Représentants des organisations syndicales**

<b>TITULAIRES</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>Présence</b>	<b>Vote</b>
Aurélie SUBTIL	CGT		
Thierry COUPEAU	CGT		
Hervé GENINASCA	Convergence syndicale	X	X
Yves BERRY	Convergence syndicale	X	X
Sandrine LEFEVRE	Convergence syndicale	X	X

<b>SUPLÉANTS</b>	<b>Organisation syndicale</b>	<b>Présence</b>	<b>Vote</b>
Olivia MAURIC	CGT		
Jean-Philippe VIOLETTE	CGT		
Jean-Pierre BURDET	Convergence syndicale		
Eric CELERIER	Convergence syndicale		
Christophe SAISON	Convergence syndicale		
			<b>Votants : 3</b>

Madame Julie SMITH, Secrétaire général de l'Etablissement public interdépartemental, assure le secrétariat de séance.

Conformément au règlement intérieur adopté le 27 mai 2019, Monsieur Hervé GENINASCA assure la fonction de secrétaire du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

## ORDRE DU JOUR

\* \* \* \* \*

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2021
- 2) Rapport d'activité de la médecine préventive relatif à l'EPI 78-92
- 3) Point calendrier visites préventives
- 4) Questions diverses

**Point n°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 01/12/2022**

CHSCT du 15 novembre 2022

**VOTE DU COLLEGE DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE**

Pour		
Abstention		
Contre		
⇒ <b>AVIS FAVORABLE : 4</b>		

**VOTE DU COLLEGE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Pour	<b>2</b>	
Abstention	<b>0</b>	
Contre	<b>0</b>	
⇒ <b>AVIS FAVORABLE : 3</b>		

(M.Yves BERRY n'était pas arrivé au moment du vote du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022).

## Point n°2– Rapport annuel de médecine préventive

### POUR INFORMATION

Mme SMITH présente le rapport annuel relatif au suivi médical des agents de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI) qui est assuré d'une part, par le service de médecine professionnelle et préventive pour les agents de l'Etablissement et ceux qui lui sont mis à disposition par le Département des Hauts-de-Seine et, d'autre part, par le service de médecine du Centre de gestion interdépartementale de grande couronne pour les agents du Département des Yvelines mis à disposition de l'EPI.

Ce rapport décrit les moyens, humains et matériels, alloués, à ce suivi.

Le service de médecine professionnelle et préventive des Hauts-de-Seine occupe de nouveaux locaux, depuis l'emménagement dans le nouvel Hôtel du Département à l'Aréna en 2018, comprenant une salle d'attente, un bureau d'accueil, 5 bureaux de consultations pour les médecins équipés d'un point d'eau, deux bureaux individuels pour les psychologues clinicienne du travail, un laboratoire, une salle pour les examens auditifs et visuels, une salle sécurisée pour les dossiers des agents, un espace afin de traiter les urgences médicales...

Le service de médecine professionnelle des Yvelines situé à l'hôtel du département à Versailles est constitué d'un cabinet médical, d'une salle d'attente et du bureau des chargées administratives.

Quatre autres cabinets médicaux sont répartis sur le territoire afin de faciliter les rendez-vous et d'éviter de trop longs déplacements aux collaborateurs. Ils sont également mis à la disposition du médecin et de l'infirmière de santé au travail (convention avec le CIG grande couronne) sur les sites suivants : Alpha à Guyancourt, TAD Courant à Poissy, TAD Merisiers à Mantes La Ville et TAD Pasteur à Rambouillet.

L'ensemble des agents de l'EPI sont pris en charge. Les contractuels par le service de médecine préventive et professionnelle des Hauts-de-Seine (69 agents pris en charge en 2021), ainsi que les personnels mis à disposition du 92 (89 au 31/12/2021). Les agents mis à disposition des Yvelines par le CIG Grande Couronne (131 agents).

Les deux services travaillent en étroite collaboration avec les services de prévention des risques professionnels (pour l'identification des risques), et les référents handicap des deux collectivités, pour l'aménagement des postes des collaborateurs concernés.

Les objectifs pour l'année 2022 étaient les suivants :

Pour le SMPP des Hauts-de-Seine, ils se déclinent de la manière suivante :

1. Mettre en œuvre les actions de suivi médical des agents dans une période post épidémie covid et notamment assurer un suivi renforcé des agents sévèrement immunodéprimés afin de favoriser leur retour à l'emploi
2. Poursuivre l'appropriation de Préventiel comme outil de suivi et de pilotage de l'activité du service
3. Adapter le fonctionnement du service afin de proposer de nouveau des visites médicales périodiques par la mise en place des visites d'information et de prévention par les infirmières et la réalisation des examens complémentaires

Au Département des Yvelines, les objectifs sont la poursuite de la surveillance médicale de proximité à destination des collaborateurs de l'EPI et la mise à disposition de ces collaborateurs des outils d'accompagnement et mesures de prévention.

Convergence Syndicale remercie pour la production de ce rapport. Sur la forme, il est toutefois difficile à lire et à comprendre. Le plan est différent par rapport à celui de l'année passée. Les représentants du syndicat souhaiteraient obtenir des informations complémentaires relatives aux moyens attribués par le Département des Yvelines.

Par ailleurs Convergence Syndicale réitère sa demande d'obtenir le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, ainsi que le bilan social de la collectivité (cf. PV du CHSCT du 24 novembre 2021).

## Point n° 3 – Point calendrier visites préventives

### POUR INFORMATION

Suite à la réunion du CHSCT du 1<sup>er</sup> décembre 2021, il a été décidé d'organiser une visite du site de la voirie situé 2 chemin Beauchet à Méré (78490). Cette visite aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 14h30.

Une demande de visite du nouveau site du service interdépartemental d'adoption avait été évoquée. Mme DUJARDIN indique que la dernière aile du bâtiment destinée à recevoir les usagers devrait être livrée au début du mois de janvier, puis le mobilier réceptionné. La visite pourrait, par la suite, avoir lieu à compter du mois de mars 2023.

Concernant l'année prochaine, la visite du CEI de Saint-Cyr sera à prévoir quand les travaux, qui ont démarré à l'automne, seront terminés.

## Point divers

**Il avait été convenu de mettre à disposition les remontées synthétiques et bimestrielles relatives aux observations sur les registres de santé et sécurité.**

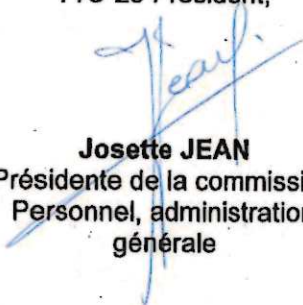
Le tableau relatif aux remontées des observations sur les registres de santé et de sécurité du service voirie a été transmis.

Convergence Syndicale souhaite une compilation des tous les registres, y compris services archéologique et adoption.


M.DEBOUT indique qu'il n'y pas eu de remontée spécifique relative au service archéologique. Mme DUJARDIN précise qu'il n'y a pas eu de signalement pour le service adoption.

En l'absence d'autre question, Madame Josette JEAN remercie chacun pour sa présence et lève la séance à 11h49.

P/O Le Président,

  
**Josette JEAN**  
Présidente de la commission  
Personnel, administration  
générale

Le Secrétaire administratif,

  
**Julie SMITH**  
Secrétaire générale de  
l'Etablissement public  
interdépartemental

Le Secrétaire du CHSCT,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Geninasca', written over a horizontal line.

Hervé Geninasca  
Convergence Syndicale